

Nous remercions Votre Excellence de l'assurance qu'Elle nous donne que les comptes de la dernière année fiscale seront mis devant nous, ainsi qu'un état des recettes et des dépenses de l'année courante jusqu'à la date la plus récente possible.

Nous apprenons avec regret que les recettes de l'année courante ne seront pas suffisantes pour couvrir les dépenses, et que nous serons prêts à examiner quels seront les meilleurs moyens à adopter pour faire face au déficit prévu.

Nous sommes heureux d'apprendre que le budget pour l'année prochaine sera mis devant nous et qu'il a été préparé avec toute l'économie compatible avec l'efficacité du service public.

Nous nous réjouissons de ce que les efforts réunis du gouvernement fédéral et des gouvernements locaux pour promouvoir l'immigration ont été, dans une certaine mesure, couronnés de succès et ont ajouté à notre population industrielle un grand nombre d'habitants utiles devant d'autres pays.

Nous recevons avec satisfaction la déclaration que, malgré la dépression commerciale qui, à raison de causes exceptionnelles, s'est fait sentir jusqu'à un certain point l'année dernière, la prospérité générale n'en a pas été sérieusement affectée; et nous nous réjouissons de ce que Votre Excellence nous assure de sa conviction qu'une connaissance plus généralement répandue des grandes ressources naturelles de la Puissance donnera un nouvel élan à l'esprit d'entreprise et à l'énergie de notre peuple et aura pour résultat une augmentation encore plus rapide de notre population.

Nous espérons avec Votre Excellence que nos délibérations seront guidées par la sagesse et inspirées par la divine Providence.

Et la dite adresse étant lue une seconde fois, elle est adoptée.

Ordonné, que la dite adresse soit grossoyée.

Ordonné, que la dite adresse soit présentée à Son Excellence par ceux des membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil Privé.

Sur motion de l'honorable M. *Mackenzie*, secondée par l'honorable M. *Dorion*,

Résolu, qu'il soit nommé un comité spécial de sept membres pour préparer et rapporter les listes des membres qui devront composer les comités permanents ordonnés pour cette Chambre, vendredi, le 27 mars courant, et que les honorables Messieurs *Mackenzie*, *Dorion*, *Burpee*, (*St. Jean*), *Holton*, le très-honorable Sir *John A. Macdonald*, les honorables Messieurs *Tupper* et *Robitaille*, composent le dit comité.

Sur motion de l'honorable M. *Bowell*, secondée par M. *Schultz*,

Ordonné, que le Greffier de la Couronne en Chancellerie se présente devant cette Chambre à l'ouverture de la séance, demain, avec le rapport de la dernière élection pour le district électoral de *Provencher*, et avec les livres de rôle et tous autres papiers, lettres et documents qui peuvent lui avoir été transmis par l'officier rapporteur du dit district.

Ordonné, que l'honorable H. L. *Clarke*, Procureur-Général de la province de *Manitoba*, soit assigné à comparaître, demain, à la barre de cette Chambre pour répondre aux questions qui pourront lui être faites au sujet de l'acte d'accusation contre *Louis Riel*, député du district électoral de *Provencher*, dans la Province de *Manitoba*, pour le meurtre de *Thomas Scott*, soumis au grand jury du Banc de la Reine de *Manitoba* et au sujet de la déclaration faite par le dit grand Jury, que la dite accusation est fondée.

L'honorable M. *Mackenzie*, l'un des membres de l'honorable conseil privé, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur-Général, revêtu de la signature de Son Excellence.

Et le dit message est lu par M. l'Orateur, tous les membres de la Chambre étant découverts, et il est comme suit :

DUFFERIN,

Le Gouverneur-Général communique à la Chambre des Communes la nomination de l'honorable *Alexandre Mackenzie*, ministre des travaux publics, de l'honorable *Antoine Aimé*